

CONSEIL DE SAISON

Mildiou et doryphore sous la loupe

Dans les pommes de terre, les doryphores sont bien présents et la météo est très propice au mildiou. Il faut surveiller les cultures. La lutte contre les vivaces et les plantes indésirables est aussi d'actualité. Le séneçon jacobée a commencé à fleurir.

■ **Blés**
Stade: épiaison à fin floraison.

Ravageurs: la pression des criocères a été assez forte cette année. Les interventions qui se justifiaient ont généralement été réalisées. Pour les dernières parcelles, entre les stades début épiaison et début floraison, il est possible de traiter avec Audienz si le seuil de deux larves sur la dernière feuille est dépassé.

Maladies: les maladies foliaires ont évolué, sans qu'elles ne représentent d'inquiétudes pour autant. On observe par endroits un peu d'oïdium, de rouille jaune ou brune et la septoriose monte sur les feuilles supérieures. Les conditions météorologiques sont propices au développement de la fusariose. Une application fongicide peut être prévue au début de la floraison si le niveau de risque atteint 5 ou 6 (voir la fiche technique 2.56).

■ **Betteraves**
Stade: 6 feuilles à couverture du rang.

Désherbage: contre certaines adventices problématiques ayant un stade de développement avancé, seuls des produits comme Cargon S,

Début, Lontrel seront suffisamment performants. Lors d'une intervention avec Début, la quantité de métamitron ne doit pas dépasser 700 grammes de matière active par hectare. Cargon S n'est pas adapté aux mélanges avec des produits contenant du lénacile ou des antigaminées. En conditions humides, le Cargon S peut provoquer un blanchiment du feuillage. Les conditions actuelles sont adaptées à la lutte contre les graminées. Il est préférable d'effectuer une application séparée à l'aide d'un antigaminée spécifique. Un délai de 3 jours doit être observé entre l'application d'un antigaminée et une application «standard».

Ravageurs: le vol de la teigne de la betterave a débuté localement. Dans les régions très touchées ces dernières années, l'observation peut donc débuter. Actuellement, les larves de la première génération sont en train de creuser des galeries dans les pétioles en direction du collet. L'intervention à l'aide de Karate Zeon est soumise à autorisation. Même si les conditions actuelles sont plus favorables que durant un été très chaud, l'efficacité ne dépasse pas 20 à 30%.

Fumure: dans les parcelles prêtes à couvrir, c'est le moment d'effectuer l'apport de bore. Les parcelles légères et chaulées préalablement sont très sujettes aux carences. L'apport est à effectuer à l'aide de sulfate de bore (Bortrac, Solubor), à raison de 5 à 7 kg/ha dilué dans un minimum de 300 litres d'eau à l'hectare.

■ **Pois protéagineux**
Stade: début à pleine floraison pour les pois de printemps;



Les larves de doryphores sont par endroits déjà bien actives.

remplissage des gousses pour les pois d'automne.

Ravageurs: avec la fréquence des pluies, les conditions ne sont pas propices aux pucerons. Surveiller toutefois les parcelles. Le seuil d'intervention est de 80% des plantes colonisées avant la floraison. Par endroits, le seuil d'intervention contre la tordeuse a été dépassé. Lorsque l'effectif de 100 captures de papillon dans un piège à phéromone est atteint, une intervention peut se faire dès le stade 2 étages de gousses plates. Il est rarement rentable de sortir du programme extenso pour traiter.

■ **Pommes de terre**
Stade: les pommes de terre se touchent sur la ligne. Les plus précoces s'approchent de la floraison.

Ravageurs: les doryphores sont nombreux par endroits. Le seuil d'intervention est de 30% des plantes avec des larves ou des œufs, ou 1 à 2 foyer(s) par are. Les larves sont parfois déjà actives et les premières interventions ont été réalisées.

Maladies: les conditions humides et changeantes de ces derniers temps sont très favorables au développement du mildiou, poursuivre la lutte en alternant les molécules. Opter pour un traitement avec un produit systémique ou de contact lorsque les plants se touchent sur la ligne. Pour les pommes de terre primeur, débuter la protection au retrait de la couverture, avec l'application d'un fongicide translaminaire ou pénétrant. Il n'y a pour l'instant pas de foyer en Suisse romande. En cas de doute ou lorsque un foyer est constaté, informer les services phytosanitaires cantonaux (l'envoi d'une photo digitale est souhaité). Dès la floraison, il est recommandé d'assurer également une protection contre l'alternariose, en particulier sur variétés sensibles. Dans les cultures moins développées, attention de ne pas confondre le mildiou avec une éventuelle réaction de phytotoxicité. Tandis que dans les cultures plus avancées, on observe encore quelques taches

brunes (bordures bien délimitées), apparues pour diverses raisons: chaleur, variété, etc.

■ **Maïs**
Stade: 2 à 6 feuilles et jusqu'à 10 feuilles pour les plus avancés.

Désherbage: la plupart des désherbages ont été réalisés. Dans les parcelles restantes, le stade 2 à 4 feuilles est optimal pour intervenir. Au-delà du stade 6 feuilles, l'utilisation de Dicamba n'est plus possible.

Fumure: le dernier apport pourra se faire dès le stade 5 à 6 feuilles.

■ **Tournesols**
Stade: les précipitations ont profité aux tournesols avec quelques secondes levées. Ainsi, les tournesols s'échelonnent de 6 à 14 feuilles, voire apparition du bouton étoilé pour les plus précoces, tandis que les derniers sont encore au stade de 2 à 4 feuilles.

Maladies: l'efficacité des fongicides contre le phoma est préventive. La protection des cultures se fait dès le stade 6 feuilles et au plus tard au stade bouton étoilé. En extenso, cette intervention n'est toutefois pas rentable.

Ravageurs: surveiller l'apparition des pucerons. Le seuil est atteint si, au stade de 10 à 14 feuilles, plus de 50% des

vieilles feuilles sont crispées. Il n'est que rarement rentable de sortir du programme extenso.

■ **Tabac**
 La lutte préventive contre le mildiou est d'actualité car les récentes conditions météorologiques favorisent le développement de ce parasite.

Les pucerons et punaises sont également d'actualité; seuls des contrôles réguliers permettent de décider de l'opportunité d'une intervention. Le cas échéant, il est possible d'ajouter l'insecticide au traitement anti-mildiou. Pour certains produits, il est nécessaire de demander des autorisations individuelles auprès du service phytosanitaire cantonal.

■ **Plantes indésirables**
 Le séneçon jacobée, plante toxique pour le bétail, a commencé à fleurir et les chardons sont bien présents, éliminer les plantes avant la dissémination des graines. A ce stade, il est plus efficace d'arracher le séneçon que de le traiter; le traitement pourra se faire sur rosette en automne. Ne pas oublier les surfaces de promotion de la biodiversité, dans lesquelles il est temps de lutter contre les vivaces (voir la fiche technique 16.15).

■ **Respect des exigences PER et des produits**

Cette année à nouveau, l'OFAG a demandé aux cantons d'organiser des contrôles sur l'utilisation des produits phytosanitaires. Ces contrôles se basent sur l'analyse en laboratoire de feuilles des végétaux ou d'échantillons de terre et ont pour objectif de vérifier le respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires. De plus, certains nécessitent une autorisation spéciale à demander auprès du service phytosanitaire cantonal.

SERVICES PHYTOSANITAIRES ROMANDS, VULGARISATION TABACOLE, CBS ET AGRI

SUR LE WEB

Les conseils de saison sont publiés sur internet le mercredi avant la parution du journal sur www.agrihebdo.ch > Cette semaine > Conseil de saison. L'accès est réservé aux abonnés.



Ne pas confondre la crépide bisnuelle avec le séneçon jacobée (à droite), pour lequel la lutte est indispensable.

M. HORNER / S. DEILLON

Plan d'action Produits phytosanitaires

Un choix davantage ciblé des produits phytosanitaires

Le plan d'action envisage une meilleure application du principe visé à l'article 18 de l'OPD, disant que pour protéger les cultures contre les organismes nuisibles, les maladies et l'envahissement par des mauvaises herbes, on applique d'abord des mesures préventives, les mécanismes de régulation naturels et les procédés biologiques et mécaniques.

Dans les prestations écologiques requises (PER), la protection des plantes se base sur les principes de la protection intégrée des cultures. Celle-ci vise une utilisation optimale de l'ensemble des méthodes de lutte disponibles en privilégiant les méthodes préventives. Le recours à la lutte directe s'appuie sur la surveillance des cultures et le respect des seuils d'intervention. Finalement, si des produits phytosanitaires doivent être appliqués afin de préserver le rendement et la qualité, notamment des insecticides, ceux qui ménagent les auxiliaires sont privilégiés. Ils peuvent donc être utilisés librement en PER. En revanche, les produits à large spectre d'action sont générale-

ment interdits en PER; ils sont soumis à autorisation spéciale de traitement, délivrée par le service phytosanitaire cantonal dans les cas dûment justifiés.

Les cultures de pommes de terre sont les principales concernées en ce moment. La pression des doryphores y est généralement élevée cette année, en raison des conditions météorologiques favorables. Lorsque le seuil d'intervention est atteint, seuls quelques produits ménageant les auxiliaires peuvent être appliqués sans autorisation, notamment Audienz, un insecticide biologique à base de spinosade. La plupart des autres produits sont des néonicotinoïdes ou des pyréthrinés. Ils requièrent une autorisa-

tion de traitement, car ils ont un spectre d'efficacité plus large, pouvant affecter gravement les populations d'insectes auxiliaires. Or ces derniers sont utiles dans la maîtrise des pucerons, au point de pouvoir éventuellement éviter une intervention ultérieure contre ces ravageurs.

ANDRÉ CHASSOT, SERVICE PHYTOSANITAIRE DU CANTON DE FRIBOURG, GRANGENEUVE

INFOS UTILES

Voir mesure 6.1.1.5 sous www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/aktionsplan/massnahmen-aktionsplan.html Mouron et al. 2013. Evaluation de l'impact des insecticides sur la durabilité dans les cultures.



Services phytosanitaires

A votre disposition pour davantage de renseignements.

- Jura:** 032 420 74 33
- Jura bernois:** 031 636 49 10
- Vaud:** 021 557 99 00
- Genève:** 022 388 71 31
- Neuchâtel:** 032 889 36 82
- Valais:** 027 606 76 20
- Fribourg:** 026 305 58 65
- Centre betteravier suisse:** 021 557 99 09
- Vulgarisation tabacole:** 026 660 77 50

PUBLICITÉ

www.staehler.ch

Fantic M WG
Daco-Combi FL
Valbon

L'assortiment du professionnel contre les maladies de la pomme de terre